

45ème Genève Rolle Genève - Samedi 6 juin 2009**1. Organisation**

Yacht Club de Genève - Case postale 32 - CH-1223 Cologny
Tél. secrétariat : + 41 22 735 44 38 - Fax : + 41 22 735 44 41 - Site : www.ycg.ch

2. Règles applicables

La régata sera régie par :
Les règles de courses à la voile (RCV 2009-2012).
Les prescriptions de l'autorité nationale (FSV).
Le règlement ACVL-SRS Edition 2009.
Le présent avis de course.
Les instructions de course et leurs annexes.
La règle 26 du RCV est modifiée selon les instructions de course.
La langue officielle est le français.

3. Classification de la manifestation

La régata Genève Rolle Genève est classifiée en catégorie C.
Régata comptant pour le Championnat du Petit Lac et le Championnat ACVL.

4. Classes admises

Classes M1, M2, TCF1, TCF2, TCF3, TCF4, selon le règlement ACVL 2009.
Classes SU (Surprise), GS (Grand Surprise) et TO (Toucan), selon le règlement ACVL 2009 et selon leurs propres règles de monotypie, édictées par leur Aspro.
Classe LX-TCFX pour la classe TCFX de l'ACVL et pour tout bateau monocoque ne s'inscrivant pas dans les classes ci-dessus et respectant l'article 4.6 des instructions de course du Genève Rolle Genève (LX).

5. Procédure d'inscription

Les concurrents peuvent s'inscrire par le biais du site Internet www.ycg.ch ou, à défaut, sur formulaire ad hoc, par correspondance, adressé au secrétariat du Yacht Club de Genève, Case postale 32, 1223 COLOGNY. La finance d'inscription s'élève à CHF 80.-. Elle est désormais unique et applicable à tous les concurrents suisses comme étrangers. L'inscription est gratuite pour les membres actifs et associés YCG, sauf si ceux-ci s'inscrivent tardivement. Dans ce cas, les conditions pour inscriptions tardives seront alors appliquées. Date limite d'inscription : samedi 30 mai 2009. Passée cette date, les inscriptions seront acceptées moyennant une finance de CHF 120.-. Aucune finance d'inscription ne sera remboursée. Aucune formalité d'inscription ne sera effectuée le samedi 6 juin.

6. Instructions de course

La confirmation d'inscription et le retrait des instructions de course, feuilles de route, etc, auront lieu au secrétariat des régates, YCG, quai de Cologny 61, les jeudi 4 et vendredi 5 juin 2009, de 18h00 à 20h30.

A cette occasion, doivent être obligatoirement présentés les documents suivants:
- Le numéro de panneau ACVL, le nom du propriétaire, barreur ou responsable, les noms des équipiers et leurs numéros de licence, conformément aux dispositions 19.2 de l'ISAF et du règlement FSV, ainsi que pour des raisons de sécurité, l'attestation du nombre de personnes à bord (minimum 3 personnes).
- L'autorisation relative à la publicité portée par le yacht, conformément à l'article 80 RCV.

7. Parcours

Genève (Tour Carrée) – Rolle, bouée d'entrée et bouée de passage - Genève (Tour Carrée) bouée d'entrée et bouée d'arrivée. Bouées de forme cylindrique orange. A la marque de passage et à l'arrivée, présenter le panneau de course (éclairé de nuit).

8. Départ

- Samedi 7 juin 2008: Au large de la Tour Carrée YCG, entre première bouée à terre rive gauche, bouées intermédiaires délimitant les segments de ligne et barge au large pour les classes monocoques: SU, GS, TO, LX-TCFX, TCF1, TCF2, TCF3 et TCF4 (les bouées intermédiaires délimitant des segments de ligne peuvent être absentes selon conditions météo).
- Entre barge au large et bouée à terre rive droite pour les classes multicoques: M1 et M2.

Horaire prévu :

Signal d'avertissement: 13h50 - Signal préparatoire: 13h55 - Signal de départ: 14h00

9. Clôture

Dimanche 7 juin 2009 à 8h00.

10. Réclamations, actions du Comité de course ou du Jury

Les réclamations doivent être déposées au plus tard 120 minutes après l'arrivée du voilier réclamant. Les instructions des réclamations seront jugées dimanche 7 juin dès 10h00.

11. Classement

1. Un classement en temps réel, toutes classes confondues.
2. Un classement en temps réel, toutes classes multicoques confondues.
3. Un classement en temps réel, toutes classes monocoques confondues.
4. Un classement en temps réel, par série, pour les classes M1, M2, SU, GS, TO et LX-TCFX.
5. Un classement en temps compensé, par classe, pour les classes TCF1, TCF2, TCF3 et TCF4.
Minimum 8 bateaux inscrits par séries et classes.

12. Prix et challenges

1er multicoque et 1er monocoque
Par séries et classes en temps réel M1, M2, SU, GS, TO, LX-TCFX.
Par classes en temps compensé TCF1, TCF2, TCF3 et TCF4.
Planche de prix: Boutique La Seiche, Sunsail-Fert Yachting, Banques Raiffeisen, CMB Hélico et Brasserie La Bourse.

13. Distribution des prix

Dimanche 7 juin 2009 à 19h00 au Yacht Club de Genève. Les membres d'équipages et/ou propriétaires des bateaux vainqueurs et récompensés sont invités à retirer leurs prix lors de la cérémonie.

14. Responsabilités

Les concurrents participent à la régata sous leur entière responsabilité et à leurs propres risques. La décision d'un concurrent de prendre part ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, aussi bien avant que pendant et après la course.